

Communiqué de presse du 25.06.2020

L'UNES condamne la suppression de l'AG pour étudiant·e·s

L'Alliance SwissPass a annoncé hier (mercredi 24.6.2020) dans un communiqué de presse que l'offre d'AG pour étudiant·e·s pour les 25–30 ans sera supprimée. Cette suppression devrait être compensée grâce à un rabais de 500 francs lors du changement pour l'AG adulte. L'UNES trouve cette décision scandaleuse et la qualifie de menace énorme pour l'égalité des chances. C'est pourquoi elle demande expressément aux entreprises de transports publics de ne pas supprimer l'AG pour étudiant·e·s.

Le 24 juin 2020, l'Alliance SwissPass a, via un communiqué de presse, fait part de la décision de supprimer l'AG pour étudiant·e·s adressé aux personnes de 25 à 30 ans pour le 13 décembre 2020. Le communiqué de presse défend cette décision qui supprimera « un cas particulier et (...) une inégalité de traitement au sein de cette catégorie d'âge ». En contrepartie, une bonification de 500 francs lors de l'achat d'un AG est prévue comme mesure d'atténuation.

Aujourd'hui, les étudiant·e·s de moins de 30 ans bénéficient d'un AG à prix réduit (2'650 francs par année). Si cette offre est supprimée, les étudiant·e·s actuellement titulaires d'un AG pour étudiant·e·s devront payer le prix non réduit de 3'860 francs. Cela signifie une augmentation de prix de plus de 45 % ! L'UNES souhaite attirer l'attention de l'Alliance SwissPass sur le fait qu'une telle décision est un retour en arrière en matière d'égalité des chances dans la formation : la plupart des étudiant·e·s ont des revenus faibles et dépendent des rabais prévus pour les étudiant·e·s. En outre, de nombreux·x·ses étudiant·e·s habitent dans une ville différente que leur ville d'études. À cause de la hausse des coûts de la mobilité, il est possible que des étudiant·e·s n'aient plus les moyens de penduler entre leur domicile et leur haute école. Les étudiant·e·s sont pendulaires parce que les coûts de location dans les villes où sont situées les hautes écoles continuent d'augmenter et qu'une solution à ce problème n'est pas non plus prévisible. C'est pourquoi il est obligatoire d'être titulaire d'un AG pour beaucoup d'étudiant·e·s et qu'il est donc dangereux de faire des économies précisément sur cet AG.

Supprimer l'AG pour étudiant·e·s maintenant – alors que les étudiant·e·s ont déjà suffisamment de difficultés financières à cause de la crise du Covid-19 et ont plutôt un besoin urgent de soutien – est un pas en direction d'une société à deux vitesses dans le domaine de la formation. L'UNES ne soutient pas ce projet et appelle les décideurs et décideuses à reconsidérer cette décision et à se positionner en faveur de l'égalité des chances dans la formation.

Nous restons à disposition pour de plus amples informations.

Lea Schlenker, coprésidente (d/f), lea.schlenker@vss-unes.ch, +41 79 348 60 18
Francesco Bee, coprésident (d/f/i), francesco.bee@vss-unes.ch, +41 78 848 53 36